

TOUS LES PRIX 2021

Forfait

Forfait trajet aller et retour pour 18 jours par communes, soit 36 trajets

Contactez-nous pour toute autre destination.

Basse Jarrie	311€	Montbonnot	452€
Bemin	504€	Moirans	587€
Biviers	478€	Murianette	376€
Bresson	371€	Noyarey	453€
Brié	304€	Péage de Vizille	356€
Brignoud	460€	Poisat	365€
Champ-sur-Drac	349€	Pont-de-Claix	410€
Claix	436€	Rives	626€
Corenc	452€	Saint-Nazaire-les-Eymes	478€
Crolles	523€	Saint-Egrève	479€
Domène	389€	Saint-Georges-de-Commiers	349€
Echirolles	374€	Saint-Ismier	478€
Eybens	342€	Saint-Martin-d'Hères	358€
Fontaine	390€	Saint-Martin-le-Vinoux	408€
Fontanil	492€	Sassenage	409€
Frogas	486€	Seyssinet	377€
Gabriel Péri	369€	Seyssins	370€
Gières	339€	Varces	449€
Grenoble	395€	Vaulnaveys	298€
La Buisse	574€	Veurey	518€
La Tronche	459€	Vif	368€
Lancey	453€	Villard bonnot	460€
Le Versoud	434€	Vizille	330€
Meylan	439€	Voiron	600€
		Voreppe	531€

Informations importantes NAVETTE

Réservation

Renvoyez votre demande de transport au plus tôt avec le dossier de réservation 2020 accompagnés d'un chèque d'arrhes de 40 € à l'ordre de SAS PERRAUD.

Vous trouverez les explications complètes du fonctionnement de la navette au dos de votre réservation.

NB : dans le cas où les réservations de navettes sont inférieures à 4 personnes, INTERCURE se réserve le droit de vous proposer une autre date ou un autre horaire.

Téléphonez 4 jours avant votre début de cure pour connaître le lieu et l'heure précise de rendez-vous de prise en charge.

Renvoyez l'ensemble du document à l'établissement thermal.

Au cas où votre demande ne serait pas complète (code, arrhes, adresse...), INTERCURE suspendra votre dossier jusqu'à ce que celui-ci nous soit fourni dans son intégralité.

Tarifs

Les tarifs indiqués sont forfaitaires **pour 18 jours**, trajet aller et retour. Le transport est payable, les arrhes à la réservation, le solde dans les 3 jours de début de cure. Au-delà, INTERCURE pourra vous refuser la navette et encaisser les 40 € d'arrhes versées sans remboursement exigible. En cas de report de votre cure, signalez-le à l'établissement thermal et à Intercure.

Conditions d'annulation

Toute annulation entraînera l'encaissement des arrhes versées soit 40 €, sauf sur présentation d'un certificat médical auquel cas 20 € vous seront retenus pour frais de dossier.

Pensez à faire votre demande de prise en charge du transport auprès de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Pour tous trajets différents de nos circuits, n'hésitez pas à nous contacter.

SAS JEAN PERRAUD et Fils / PMR

19, avenue Victor Hugo - 38800 Pont-de-Claix

email : contact.pmr@groupeperraud.com

Siret 998 893 002 001 42

Tél . **04 76 01 10 61**, tapez 1



INTERCURE 2021



De chez
VOUS

aux thermes
en toute
tranquillité



TOUS LES CIRCUITS 2021

Circuit 1 Communes desservies :

Voreppe, Saint-Egrève, Fontanil, Saint-Martin-le-Vinoux, Musée (Grenoble), Hôtel de police (Grenoble), Gabriel Péri

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
17 mai	7h10	10h00	0517V1
28 juin	7h10	10h00	0628U1
20 septembre	11h05	14h00	0920A1
08 novembre	11h05	14h00	1108A1

Circuit 2 Communes desservies :

Sassenage, Fontaine, Seyssinet, Seyssins

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
15 mars	7h10	10h00	0315U2
26 avril	11h05	14h00	0426A2
19 juillet	7h10	10h00	0719U2
30 août	11h05	14h00	0830U2
20 septembre	11h05	14h00	0920V2
22 novembre	7h10	10h00	1122U2

Circuit 3 Communes desservies :

Varcès, Claix, Pont-de-Claix, Bresson, Poisat, Gières, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères, Eybens (parties au sud de la rocade)

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
26 avril	11h05	14h00	0426A3
07 juin	7h10	10h00	0607U3
30 août	11h05	14h00	0830A3
11 octobre	10h05	13h00	1011V3

Circuit 4 Communes desservies :

Champ-sur-Drac, Basse Jarrie, Péage de Vizille, Vizille, Vaulnaveys, Brié

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
05 avril	10h05	13h00	0405V4
09 août	7h10	10h00	0809U4
22 novembre	11h05	14h00	1122A4

Cures d'une durée de 18 jours

Circuit 5 Communes desservies :

Frogès, Brignoud, Villard-Bonnot, Lancey, Le Versoud, Domène, Murianette, Gières

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
15 mars	11h05	14h00	0315A5
30 août	7h10	10h00	0830U5

Circuit 6 Communes desservies :

Crolles, Bemini, Saint-Ismier, Montbonnot, Biviers, Corenc, Meylan, La Tronche, Saint-Nazaire-les-Eymes

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
05 avril	11h05	14h00	0405A6
17 mai	7h10	10h00	0517U6
20 septembre	7h10	10h00	0921U6
01 novembre	10h05	13h00	1101V6

Circuit 7 Communes desservies :

GRENOBLE OUEST, quartiers : gare, Berriat, Gambetta, Hoche, Eaux Claires, Capuche, Mistral, Beauvert, Malherbe (limite av. Jean Perrot), Villeneuve, Rondeau, Grand'place, Eybens, Echirolles (parties au nord de la rocade)

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
15 mars	11h05	14h00	0315A7
26 avril	10h05	13h00	0426V7
17 mai	11h05	14h00	0517A7
07 juin	7h10	10h00	0607U7
28 juin	11h05	14h00	0628A7
09 août	7h10	10h00	0809U7
30 août	11h05	14h00	0830A7
20 septembre	11h05	14h00	0920A7
01 novembre	10h05	13h00	1101V7



Circuit 8 Communes desservies :

Vif, Saint-Georges-de-Commiers

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
05 avril	10h05	13h00	0405V8
09 août	7h10	10h00	0809U8
22 novembre	11h05	14h00	1122A8

Circuit 9 Communes desservies :

GRENOBLE EST, quartiers : Ile Verte, Les quais, Hôtel de ville, Palais des sports, Bajatière, L'Abbaye, Saint-Martin-d'hères (partie au nord de la rocade)

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
15 mars	10h05	13h00	0315V9
05 avril	10h05	13h00	0405V9
26 avril	11h05	14h00	0426A9
17 mai	7h10	10h00	0517U9
07 juin	11h05	14h00	0607A9
19 juillet	10h05	13h00	0719V9
09 août	11h05	14h00	0809A9
30 août	11h05	14h00	0830A9
11 octobre	7h10	10h00	1011U9
1 novembre	7h10	10h00	1101U9

Circuit 10 Communes desservies :

Voiron, La Buisse, Rives, Moirans

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
17 Mai	7h10	10h00	0517U10
30 Août	7h10	10h00	0830U10
01 Novembre	11h05	14h00	1101A10

* Code à reporter sur votre réservation de cure (en bas de la page)